

Consolidation

Maîtriser les principes et techniques

En réglementation française (ANC 2020-21 et IFRS)

PERFECTIONNEMENT

Contexte

Depuis le 01^{er} janvier 2021, les groupes français soumis antérieurement au Règlement CRC 99-02, arrêtent leurs comptes consolidés conformément au Règlement ANC 2020-01.

Dans chaque partie traitée, cette formation intégrera les spécificités du Règlement ANC 2020-01 en les comparant aux positions IFRS et en mettant en perspective, .

Votre objectif est en conséquence d’inventorier et de maîtriser les divergences entre les deux référentiels ainsi que leurs conséquences dans les comptes consolidés tant en termes d’impact sur le résultat et sur les réserves (capitaux propres) que sur la présentation des états financiers et tout particulièrement de l’annexe.

Objectifs

- Maîtriser les règles comptables appliquées aux comptes consolidés selon les référentiels ANC 2020-01 et IFRS,
- Vérifier la bonne application des principes et techniques de consolidation et l’exhaustivité des retraitements effectués,
- Piloter et mettre en œuvre le processus de consolidation,
- Elaborer les états financiers consolidés,
- Maîtriser les points de contrôle des comptes consolidés et acquérir les bons réflexes pour la mise en œuvre de ces contrôles : tableau de variation des capitaux propres, preuve d’impôt, tableau de flux de trésorerie consolidé.
- Connaître les spécificités IFRS relatives à la 1^{ère} consolidation d’un groupe ainsi que les grands principes régissant les variations de périmètre et les variations de pourcentage d’intérêts.

Participants/ Prérequis

Responsables financiers et comptables, contrôleurs de gestion. Toute personne intervenant dans le processus de consolidation, tant au niveau de la société-mère qu’en filiale et souhaitant acquérir le savoir-faire relatif aux principes et techniques de consolidation.

Experts-comptables, commissaires aux comptes, responsables de mission, collaborateur de Cabinet.

THEMES TRAITES

Qu’est-ce que la consolidation ? Ses différents objectifs et grands principes

- Cette introduction permet de bien comprendre la justification des retraitements et écritures de consolidation ainsi que la logique sous-tendant chaque référentiel.

Le cadre réglementaire applicable

- Règlement ANC 2020-01
- Référentiel IFRS
- La définition du périmètre et les exemptions possibles : dans quels cas doit-on établir des comptes consolidés ?
- Les différences de date de clôture
- Le processus global de consolidation et les 3 méthodes de consolidation applicables : cas pratique comparatif des 3 méthodes de consolidation
- La définition du contrôle en IFRS ; une démarche transposable aux entités ad hoc dans le cadre du Règlement ANC 2020-01
- Le calcul des pourcentages de contrôle et d’intérêts (cas pratique)

Les techniques comptables de consolidation

- Reprise des écritures de l’année N-1 : impact sur le résultat ou sur les réserves ?
- Identification de l’entité sur laquelle les écritures sont imputées
- Journal, Grand-livre et balance de consolidation
- Tableau de variation des capitaux propres (comprendre le fonctionnement des tableaux de variation des capitaux propres individuels)

N.B. chaque problématique proposée dans les cas et illustrations pratiques sera complétée par le remplissage du tableau de variation des capitaux propres

Le contenu des états financiers de consolidation

- Bilan
- Compte de résultat
- Etat du résultat global (en IFRS)
- Tableau de variation des capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

Les différents retraitements de méthodes comptables

- Retraitement d'un contrat de location (crédit-bail) : définition d'un contrat de crédit-bail ou assimilé (cas pratique)
- Retraitement des indemnités de fin de carrières : calcul et comptabilisation (cas pratique)
- Annulation des amortissements dérogatoires (écritures fiscales) (cas pratique)
- Tableau récapitulatif des différentes méthodes comptables susceptibles d'entraîner un retraitement : comparatif des règles sociales, des règles de consolidation CRC 99-02 et ANC 2020-01 et des règles IFRS
- Amortissements, frais d'établissement, frais de développement, coût des emprunts immobilisé, stocks, écarts de conversion, subventions d'investissement

La conversion des états financiers de filiales libellés en monnaie étrangère

- Quelles sont les méthodes de conversion possibles ?
- Méthode du taux de clôture
- Méthode du taux historique
- Quelle méthode appliquer et dans quel contexte ?

Cas pratique sur la méthode du taux de clôture incluant le remplissage du tableau de variation des capitaux propres

Ajustements des comptes inter-compagnies et cumul des comptes

- Les difficultés rencontrées pour l'ajustement des comptes inter-compagnies
- Le cumul des comptes

Les éliminations intra-groupe

- Éliminations sans impact sur le résultat (comptes de bilan, comptes de résultat)
- Éliminations avec impact sur le résultat (illustration par un cas pratique)
 - Plus ou moins-values sur immobilisations
 - Résultats sur stocks
 - Provisions intra groupe
 - Dividendes intra groupe

L'impôt différé

- Sa signification et son objectif
- Les éléments à prendre en compte : (cas pratique)
- Les décalages entre le résultat fiscal et le résultat comptable (cas pratique sur une provision pour participation)
- Les retraitements de méthodes comptables (cas pratique sur le retraitement du contrat de crédit-bail)

- Les éliminations de résultat intra-groupe (cas pratique sur l'élimination de la plus-value sur immobilisation)
- Impact des écarts d'évaluation (affectation du coût d'acquisition des titres) (cas pratique)
- Prise en compte des déficits fiscaux
- La preuve d'impôt : cas pratique

L'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation

- Règles spécifiques à l'évaluation des actifs et passifs en juste valeur et au traitement de l'écart d'acquisition
- Quel est le délai d'affectation de l'écart d'acquisition ?
- Traitement du badwill
- Traitement des clauses d'earn out
- Fonctionnement du tableau de variation de capitaux propres : cas pratique d'entrée dans le périmètre de consolidation
- Traitement ultérieur de l'écart d'acquisition : amortissement ou dépréciation ? Sur quelle base ?
- Répartition des capitaux propres entre la part du groupe et celle des intérêts minoritaires

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition

- Démarche générale
- Valeur recouvrable
- Valeur d'utilité et cash flows actualisés : taux d'actualisation (calcul d'un WACC), valeur terminale
- Caractère irréversible ou non de la dépréciation
- Exemple illustratif

Le contenu du tableau de flux de trésorerie consolidé

- Définition de la trésorerie
- Les différents types de flux : flux opérationnels, flux d'investissement, flux de financement
- Les spécificités du tableau de flux de trésorerie consolidé :
 - Opérations internes au groupe
 - Variations de périmètre
 - Entités en devises étrangères
 - Opérations de location
 - Impôts différés
 - Dividendes versés et reçus
- La logique de construction du tableau de flux de trésorerie consolidé : flux monétaires, flux non monétaires, flux intragroupe, flux liés aux variations de périmètre
- Informations à donner en annexe.

Les autres spécificités du Règlement ANC 2020-01

- 1ère consolidation d'un groupe
- Introduction des règles générales régissant les variations de périmètre et les variations de pourcentage d'intérêt

Consolidation

Maîtriser les principes et techniques

En réglementation française (ANC 2020-21 et IFRS)

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC).

Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Sésame Formation :

Laurence MALES, diplômée d'expertise comptable et Commissaire aux comptes s'est spécialisée depuis 2007 sur la conception et l'animation de formations dans le domaine de la consolidation et des IFRS.

Laurence Malès est par ailleurs conceptrice et animatrice de stages pour le CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable), notamment sur des formations relatives à la mise en œuvre et à l'actualité des comptes consolidés.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02 Aucun délai n'est requis.

Consolidation

Maîtriser les principes et techniques

En réglementation française (ANC 2020-21 et IFRS)

Durée : 3 jours, soit 21 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / infos@sesame-formation.re. Aucun délai d'accès n'est requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1600€ HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Nous consulter.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins. Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2022.